

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 98.066

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 25 Juin à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

18 Juin 1998

DATE D'AFFICHAGE

18 Juin 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD et CARRIE, Adjoints

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mlle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et SIMONNET, Conseillers,

EXCUSES : MM. HUGENDOBLER, DONZIER, ANGIBAUD, GAVEN, COASSIN et MALBOIS

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

VOTE : UNANIMITE

La Commission des Sports qui s'est réunie 25 Mai 1998, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter cette proposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- VU la proposition de la Commission des Sports en date du 25/05/98
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'allouer les subventions suivantes :

SUBVENTION ORDINAIRE

- Centre Médico Sportif 15 000 F

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

- S.H.R.C.B. 50 000 F

- ROC RUGBY 5 000 F

=====

70 000 F

SOLDE CREDIT RESERVE SPORT 104 500 F

RESTE DISPONIBLE 34 500 F

- D'imputer la dépense correspondante à l'Article 65740 - Fonctions 2512 et 2513 du Budget de l'exercice 1998.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 Juillet 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS